ETABLISSEMENT PUBLIC A CARACTERE INDUSTRIEL ET COMMERCIAL
OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL

NORMANDIE CABOURG PAYS D'AUGE

❄✧❄✧❄✧❄✧❄✧❄✧❄✧❄

Extrait du registre des délibérations du Comité de Direction

❄✧❄✧❄✧❄✧❄✧❄✧❄✧❄

SEANCE DU 23 SEPTEMBRE 2022

Présents titulaires : *Le Président, Tristan DUVAL, la Vice-Présidente, Anne HOULET, Christine LE CALLONEC, Didier LECOEUR, Hélène LEPERLIER, Jean-François MOREL, Bérangère NIEMANN, Patrick TURCOTTE.*

Excusés *: le Vice-Président, Jean-Luc GRZESKOWIAK, Julien CHAMPAIN, Bernadette FABRE, Béatrice GUILLAUME, Olivier HOMOLLE, Olivier PAZ.*

Secrétaire de séance *: Christine Le Callonec*

DELIBERATION 15/2022

ADMISSION EN NON –VALEUR – CREANCES ADMISES
Dépenses de fonctionnement

La trésorerie nous a fait parvenir un état de présentation en non-valeur correspondant à des sommes non recouvrées pour un montant total de **722 €** :

- Titre n°341/2016 : 372 €
- Titre 506/2019 : 350 €

A la demande de Monsieur Bruneel, Comptable du SGC de Mondeville,

Le Comité de Direction, après en avoir délibéré

DECIDE à l'unanimité :

Article unique : d'approuver l'émission d'un mandat d'admission en non-valeur, créances admises, dépenses de fonctionnement au compte 6541 pour le montant pré-cité.

Fait et délibéré en séance le jour, mois et an que dessus.

La secrétaire de séance,

Christine LE CALLONEC

EPIC Office de Tourisme Intercommunal Normandie Cabourg Pays d'Auge
14390 CABOURG

POUR EXTRAIT CONFORME,
Le Président,
Monsieur Tristan DUVAL

Accusé de réception en préfecture
014-420522575-20220923-15-2022-DE
Date de télétransmission : 04/10/2022
Date de réception préfecture : 04/10/2022